

02-06-2020

**MUNICIPALITÉ ST-GABRIEL-LALEMANT
M.R.C. KAMOURASKA**

Le conseil de la susdite Corporation municipale siège en séance ordinaire ce deuxième jour du mois de juin deux mille vingt à 19 h 30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec

Sont présents M. Gilles DesRosiers, Mme France Simard, M. Gilles Ouellet, Mme Danielle D'Anjou formant quorum du susdit-conseil sous la présidence du maire René Lavoie.

Est absent M. Steeve Thériault.

Assiste également à la séance, le directeur général et secrétaire-trésorier Vincent Thibaudeau.

Est également présente, Justine Cloutier, agente de développement.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le Maire constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours, et son prolongement par le décret numéro 544-2020 du 27 mai 2020 qui renouvelle cet état d'urgence pour une période additionnelle de huit jours, soit jusqu'au 3 juin 2020;

CONSIDÉRANT l'Arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger sans public;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue sans public;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu de

095-06-20

ACCEPTER que la présente séance soit tenue sans public.

ENREGISTRER les échanges et les rendre disponibles dès que possible au public.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

096-06-20

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant le point Varia ouvert;

- 1 Ouverture de la réunion et acceptation du moyen de communication
- 2 Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3 Mot du maire
- 4 Approbation, adoption et dispense de lecture des procès-verbaux du mois de mai 2020 ;
 - 4.1 Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020
 - 4.2 Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mai 2020
- 5 Rapport d'activités et autres dossiers
- 6 Acceptation des comptes
- 7 Fin du déploiement du Plan de sécurité civile
- 8 Dépôt et approbation du rapport financier 2019 de la R.I.P.I.K.O.
- 9 Demande de réfection du ponceau au 42 avenue de la Rivière
- 10 Projet de Ciné-Park du Kamouraska
- 11 Dons et commandites
- 12 Correspondance
- 13 Varia
- 14 Rapport des conseillers
- 15 Levée de la séance ordinaire

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Mot du maire

4. Approbation, adoption et dispense de lecture des procès-verbaux du mois de mai 2020

4.1 Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE

97-06-20

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020 soit approuvé avec dispense de lecture et adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mai 2020

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE

098-06-20

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mai 2020 soit approuvé avec dispense de lecture et adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Rapport d'activités et autres dossiers

Les rapports du directeur général ont été déposés sur le serveur du conseil sans papier, et suite à l'analyse des rapports lors de la plénière, une période de questions et/ou d'échanges est donc ouverte avec les membres du conseil.

6. Acceptation des comptes

099-06-20

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu d'approuver le paiement des dépenses incompressibles et des comptes payés pour la période du 1^{er} au 31 mai 2020 totalisant une somme de **36 702,83 \$**, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire le paiement des comptes à payer dus au 31 mai 2020 pour un total **75 584,37 \$**, le tout, tel qu'il apparaît à la liste déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

N. B. Prendre note que la liste des dépenses mensuelles et incompressibles effectuées ainsi que des comptes à payer est disponible pour consultation, sur demande seulement, au bureau municipal, lorsque ce dernier sera réouvert au public.

7. Fin des mesures découlant du Plan de sécurité civile

CONSIDÉRANT le déploiement du Plan de sécurité civile entériné par résolution du conseil le 7 avril 2020 sur la base d'un haut taux de létalité chez les personnes âgées envisagé par la propagation du COVID-19, et du haut pourcentage d'âinés à Saint-Gabriel;

CONSIDÉRANT QUE des mesures ont été mises en place en termes de message à la population, de mobilisation du personnel, de nettoyage sanitaire et de soutien à l'action bénévole;

CONSIDÉRANT QUE les indicateurs de contagion montrent que la pandémie au COVID-19 ne représente plus une menace éminente pour les communautés éloignées des centres urbains tel que Saint-Gabriel;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Gilles DesRosiers et résolu de

100-06-20

METTRE FIN aux mesures prévues au plan comme réponse à la propagation actuelle du virus. **RÉALISER** l'exercice des retours d'expérience prévu au plan.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Dépôt et approbation du rapport financier 2019 de la R.I.P.I.K.O.

101-06-20

Il est proposé par la conseillère France Simard et résolu d'accepter les états financiers pour l'année 2019 de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Demande de réfection du ponceau au 42 avenue de la Rivière

102-05-20

ATTENDU la demande de M. Henri Dubé d'une réfection mineure du ponceau au 42 chemin de la Rivière;

ATTENDU que le ponceau est situé sur l'emprise de la municipalité et qu'une inspection a été réalisé par l'employé de voirie, M. Daniel Lizotte;

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu de

AUTORISER la réfection mineure du ponceau au 42 avenue de la rivière sous supervision d'un employé municipal de voirie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Projet de Ciné-Parc du Kamouraska

ATTENDU que le projet Ciné-Parc du Kamouraska a été présenté et bien reçu au comité des loisirs et au Comité de développement;

ATTENDU que l'activité projetée est une des seules activités grand public permise cet été par la Santé Publique;

ATTENDU que l'activité prévoit des dépenses de 2 000\$ pour sa réalisation;

ATTENDU qu'une demande de financement peut être adressée à la MRC, via le FDMK, à l'URLS, et que les fonds rendus disponibles par suite de l'annulation d'autres activités de loisirs permettre de financer la part de la municipalité (aux postes 02-701-50-699, 02-701-60-522);

103-06-20

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu de

PERMETTRE la tenue de l'activité Ciné-Parc du Kamouraska.

DÉPOSER une demande d'aide financière à la MRC via le fonds FDMK, ainsi qu'à l'URLS.

AUTORISER le directeur général à signer les documents des demandes d'aide financière.

VALIDER les exigences de la circulation avec la Sureté du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Dons et commandites

Suite aux demandes de participation financière reçues de la part d'organismes, clubs, etc.

104-06-20

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu que la municipalité retienne la demande suivante :

- Un don de 200 \$ à l'organisme l'Association du cancer de l'Est-du-Québec pour leur demande d'appui financier 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

105-06-20

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu que la municipalité fasse un don de 200\$ à l'organisme Moisson-Kamouraska.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Correspondance

Les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance des copies de la correspondance déposée sur le serveur du conseil sans papier. À noter qu'une correspondance abondante a été déposée au sujet de la pandémie au COVID-19. Une partie traite spécifiquement des questions de Sécurité civile de la situation, tandis que l'autre traite de questions de nature administrative liées à la situation sanitaire.

13. Varia

13.1 Gestion des technologies de l'information

106-06-20

La conseillère Danielle D'Anjou propose qu'une rencontre ait lieu prochainement avec un responsable d'IDC-Servlinks afin de discuter de la gestion des accès des technologies de l'information de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13.12 Objectifs de gouvernance

107-06-20

La conseillère Danielle D'Anjou propose le dépôt des objectifs de gouvernance de la direction générale pour favoriser le développement et l'amélioration des services de Saint-Gabriel-Lalemant, et qu'un suivi soit intégré au rapport mensuel d'activités présenté en séance plénière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Rapport des conseillers

M. Gilles DesRosiers, Mme France Simard, M. Gilles Ouellet, et Mme Danielle D'Anjou font état des activités et des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier ou à venir.

15. Levée de la séance ordinaire

108-06-20

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance ordinaire est levée à 21h20.

L'ENSEMBLE DE CE PROCÈS VERBAL EST SUJET À ADOPTION LORS DE LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

Je, René Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RENÉ LAVOIE, maire

VINCENT THIBAUDEAU, directeur général /
secrétaire-trésorier